

1. Référentiel d'activités

- Conception et animation de programmes d'activités dédiées à la forme et au bien être
- Coaching et conseil personnalisé dans le domaine de la forme et du bien être
- Gestion et développement d'une structure dédiée à la forme et au bien être

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

Compétences spécifiques

Conception et animation de programmes d'activités dédiées à la forme et au bien-être :

- Concevoir des programmes de mise en forme.
- Construire, présenter, encadrer des programmes et des cours collectifs chorégraphiés ainsi que de développement de qualités physiques.
- Animer les séances d'activités de remise en forme.
- Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité en fonction des publics concernés.
- Conseiller les pratiquants dans le domaine de la forme.

Coaching et conseil personnalisé dans le domaine de la forme et du bien-être :

- Évaluer la condition physique d'une personne.
- Concevoir des programmes personnalisés de remise en forme.
- Présenter et encadrer des programmes de mise en forme individualisés.
- Accompagner et encadrer en sécurité les personnes pour les activités de la forme.
- Conseiller et adapter les programmes en fonction des projets et des résultats.
- Conseiller dans le domaine de la santé et du bien-être par l'activité physique.
- Former chacun à assurer sa propre sécurité et à sa santé dans ses pratiques autonomes.

Gestion et développement d'une structure dédiée à la forme et au bien-être :

- Analyser la situation générale d'une structure du point de vue des ressources financières et humaines.
- Construire un projet de budget.
- Gérer des ressources humaines (embauche, contrats, encadrement des équipes d'intervenants).
- Assurer le marketing des produits commercialisés.
- Concevoir une stratégie de développement pour une salle de forme au regard des caractéristiques de la structure et de son environnement institutionnel et économique.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.